Afin de procéder à la validation du dossier, tous les documents requis doivent être envoyés à l’adresse électronique **reglementation\_eau@ville.montreal.qc.ca**. Les documents exigés doivent nous être envoyés en **format .PDF**.

Tous les plans et calculs doivent utiliser le Système International d’unités (système métrique).

Un aide-mémoire pour présenter un dossier de rétention des eaux de pluie est disponible sur notre site internet pour les exigences détaillées des documents à fournir.

**Documents requis**

1. [Formulaire de rétention des eaux pluviales (FREP)](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/eau_fr/media/documents/frep_2018.xlsx)
2. Plan civil de drainage et de rétention du projet
3. Plan mécanique de plomberie du bâtiment
4. Diagramme de drainage pluvial
5. Fichier de modélisation du système de rétention en format .INP (SWMM) et les extrants suivants :
   1. Courbe du débit sortant **système** en L/s
   2. Courbe de stockage **système** en m3
   3. Courbe de la hauteur d’eau dans chaque nœud de sortie contrôlée
6. Fiches techniques des régulateurs de débit, des avaloirs de toit à débit contrôlé et des pompes

**Documents requis pour les cas particuliers**

**Projets réalisés sur plusieurs lots**

1. Un document de l’arpenteur géomètre qui montre qu’une opération cadastrale d’unification des lots est en cours, **si les** **lots appartiennent au même propriétaire**
2. Une lettre de demande de désignation de point de rejet, **si les lots n’appartiennent pas au même propriétaire** (voir canevas 1 à la page 3)

**Projets réalisés à proximité d’un cours d’eau**

1. Une lettre de demande de désignation de point de rejet vers un cours d’eau (voir canevas 2 à la page 5)

**Documents requis pour les cas particuliers (suite)**

**Infiltration des eaux pluviales dans le sol avec des PGO**

1. Calcul avec la loi de Darcy pour déterminer le taux d’infiltration de l’eau dans le sol
2. Document qui établit la hauteur de la nappe phréatique

**Chambres de rétention souterraines**

1. Plan de détail des chambres
2. Document qui établit la hauteur de la nappe phréatique
3. Preuve de l'emplacement du clapet anti-refoulement après le régulateur de débit **si le réseau de rétention est raccordé à un réseau d’égout unitaire**
4. Lettre remplie par le propriétaire qui l’engage à entretenir le système de chambres (voir canevas 3 à la page 6)

**Projet en zonage industriel**

1. Projet ayant **moins de 5 000 m2** de surface imperméable totale équivalente sur la propriété :
   1. [Déclaration de conformité à la loi sur la qualité de l’environnement](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/EAU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DECLARATION_CONFORMITE_LQE_1.PDF)

Canevas 1 - Demande de désignation de point de rejet pour des lots distincts

Le XX Mois 20XX

Réglementation de la gestion de l’eau

Service de l'eau - Ville de Montréal

1555, rue Carrie-Derick, Rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H3C 6W2

À l’attention de M. Hervé Logé, Chef de division, Gestion durable de l’eau

**Objet :** Désignation des points de rejets des eaux pluviales, provenant du lot X XXX XXX du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal (ci-après « lot *propriétaire 1*») sur lequel sera érigé le bâtiment *décrire le type de bâtiment, sa vocation et son adresse* (ci-après le bâtiment *propriétaire 1*») vers le lot adjacent X XXX XXX du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal (ci-après «lot *propriétaire 2*») où se situe le bâtiment *décrire le type de bâtiment, sa vocation et son adresse* (ci-après le bâtiment *propriétaire 2*»).

# de demande de permis de construction pour le lot *propriétaire 1*:

# de demande de permis de construction pour le lot *propriétaire 2*:

Monsieur Logé,

Dans le cadre de la construction du bâtiment *propriétaire 1*, *nom du propriétaire 2* (ci-après « *propriétaire 2»*), demande à ce que les ouvrages de rétention des eaux pluviales situés sur le lot *propriétaire 2* lesquels sont indiqués en bleu sur le plan de localisation préparé par *nom de l’arpenteur géomètre*, arpenteur-géomètre, en date du 20XX-XX-XX sous sa minute *XXXX* et annexé aux présentes à titre d’annexe A, soient désignés comme point de rejet des eaux pluviales du lot *propriétaire 1* conformément à l’article 89.6 du règlement C-1.1 de la Ville de Montréal.

Ainsi, *nom du propriétaire 2*, autorise sans condition le déversement des eaux pluviales provenant de toutes les surfaces du lot *propriétaire 1* indiquées en rouge sur le plan de localisation préparé par *nom de l’arpenteur géomètre*, arpenteur-géomètre, en date du 20XX-XX-XX sous sa minute XXXX et annexé aux présentes à titre d’annexe B, vers le lot *propriétaire 2.*

De plus, nous confirmons que *propriétaire 2*:

1. assumera tous les frais de construction et d’entretien des ouvrages de rétention des eaux pluviales requis par la réglementation de la Ville de Montréal pour les eaux pluviales provenant de toutes les surfaces du lot *propriétaire 1* indiquées en rouge sur le plan de localisation annexé aux présentes à titre d’annexe B;
2. se porte garant face à la Ville de Montréal du respect de la réglementation de la Ville de Montréal relative à la rétention des eaux pluviales à laquelle sont assujetties les surfaces du lot *propriétaire 1* indiquées en rouge sur le plan de localisation annexé aux présentes à titre d’annexe B et à faire approuver par l’autorité compétente (Section de la règlementation de la gestion de l’eau), préalablement à leur construction, les plans pour la construction des ouvrages de rétention des eaux pluviales indiqués en bleu sur le plan de localisation annexé aux présentes à titre d’annexe A;
3. se porte garant des points 1 et 2 ci-dessus tant que le lot *propriétaire 2* sera désigné comme point de rejet des eaux pluviales du lot *propriétaire 1*.

Je confirme que seules les eaux pluviales provenant du lot *propriétaire 1* seront acheminées vers ce point de rejet. Les eaux autres que les eaux pluviales provenant du lot *propriétaire 2* seront acheminées directement à un égout sanitaire public ou à un égout unitaire public conformément à l’article 89.4 du règlement C-1.1.

Veuillez agréer, Monsieur Logé, nos salutations distinguées,

*Signature propriétaire 1*

*Nom du propriétaire ou de son mandataire qui signe*

Propriétaire du *lot propriétaire 1*

*Nom et numéro du registre de l’entreprise, s’il y a lieu*

*Signature propriétaire 2*

*Nom du propriétaire ou de son mandataire qui signe*

Propriétaire du *lot propriétaire 2*

*Nom et numéro du registre de l’entreprise, s’il y a lieu*

cc. *Nom de l’analyste responsable du dossier au Service de l’eau, (courriel de l’analyste)*

NB : Si le propriétaire est représenté par une autre personne, veuillez nous envoyer le mandat / la procuration qui spécifie que cette personne est bien autorisée par le propriétaire à signer la lettre d’engagement.

Canevas 2 - Demande de désignation de point de rejet vers un cours d’eau

Le XX Mois 20XX

Réglementation de la gestion de l’eau

Service de l'eau - Ville de Montréal

1555, rue Carrie-Derick, Rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H3C 6W2

À l’attention de M. Hervé Logé, Chef de division, Gestion durable de l’eau

**Objet :** Demande de désignation de point de rejet d’eaux pluviales du réseau d’évacuation d’eaux pluviales provenant du lot X XXX XXX du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal (ci-après «*réseau d’évacuation pluvial»*), sur lequel s’érige le bâtiment *décrire le type de bâtiment, sa vocation et son adresse* (ci-après «*bâtiment du projet*») vers le fleuve, la coulée, le ruisseau XXXX (ci-après «cours d’eau»), conformément à l’article 89.6 du règlement municipal C-1.1.

# de demande de permis de construction du bâtiment du projet: XXXXXXXX

Monsieur Logé,

Dans le cadre de la construction du bâtiment du projet, le soussigné demande à ce que le cours d’eau soit désigné le point de rejet d’eaux pluviales qui seront drainées par le réseau d’évacuation pluvial du projeten question, tel qu’indiqué sur le(s) plan(s) XXXX préparé(s) par *nom de l’ingénieur*, ing., en date du XXXX-XX-XX et annexé(s) à la présente.

Je confirme que seules les eaux pluviales provenant du réseau d’évacuation pluvial du bâtiment du projet seront acheminées vers ce point de rejet. Les eaux autres seront acheminées directement à un égout sanitaire public ou à un égout unitaire public conformément à l’article 89.4 du règlement C-1.1.

Veuillez agréer, Monsieur Logé, nos salutations distinguées,

*Signature du propriétaire du bâtiment du projet*

*Nom du propriétaire ou de son mandataire qui signe*

Propriétaire du *bâtiment du projet*

*Nom et numéro du registre de l’entreprise, s’il y a lieu*

c.c. *Nom de l’analyste responsable du dossier au Service de l’eau* (*courriel de l’analyste*)

NB : Si le propriétaire est représenté par une autre personne, veuillez nous envoyer le mandat / la procuration qui spécifie que cette personne est bien autorisée par le propriétaire à signer la lettre d’engagement.

Canevas 3 - Lettre d’engagement d’entretien des chambres de rétention

Le XX Mois 20XX

Réglementation de la gestion de l’eau

Service de l'eau - Ville de Montréal

1555, rue Carrie-Derick, Rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H3C 6W2

**Objet : Lettre d’engagement – Entretien des chambres de rétention**

**Projet XXXX, Adresse**

**N° de lot : X XXX XXX**

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous nous engageons à assurer l’entretien et le maintien *du/des système(s) de chambres souterraines de rétention*, indiqués sur le(s) plan(s) XXXX signé(s) par l’ingénieur concepteur du projet et situé(s) sur le lot X XXX XXX.

Nous nous engageons également à communiquer le contenu de cette lettre aux responsables du maintien de ces ouvrages et les aviser de leur obligation d’entretenir régulièrement ce(s) système(s) afin de préserver sa (leur) fonctionnalité face au risque de colmatage. Pour ce faire, ils auront la responsabilité de mettre en place et maintenir un registre d’entretien.

Les documents ci-joints accompagnent la présente lettre d’engagement :

* une copie du plan XXXX de drainage de rétention du projet;
* le cahier d’entretien et de maintenance des chambres pour la rétention des eaux pluviales, fourni par le fabricant et révisé par l’ingénieur concepteur du projet.

Salutations,

*Signature du propriétaire du bâtiment du projet*

*Nom du propriétaire ou de son mandataire qui signe*

NB : Si le propriétaire est représenté par une autre personne, veuillez nous envoyer le mandat / la procuration qui spécifie que cette personne est bien autorisée par le propriétaire à signer la lettre d’engagement.